# LE BOURG DE PESSAN [GERS] PENDANT LA REVOLUTION

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

#### ISBN 9780649774692

Le bourg de Pessan [Gers] pendant la Revolution by Joseph Larroux

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

## **JOSEPH LARROUX**

# LE BOURG DE PESSAN [GERS] PENDANT LA REVOLUTION



## LE BOURG

# DE PESSAN

[GERS]

### PENDANT LA RÉVOLUTION

PAR

#### JOSEPH LARROUX

MÉCANICIEN PRINCIPAL DE LA MABINE EN RETRAITE

« Étudier les délibérations d'une ou de plu-« sieurs municipalités ruraies pendant la « Révolution, en mettant partienllérement en « lumière ce qui intéresse l'histoire générale. »

> (Extrait du Programme du Congrès des Sociétés savantes, en 1901.)



#### AUCH

IMPRIMERIE LÉONCE. COCHARAUX

18, BUE DE LORBAINE, 18

1902

### A LA MÉMOIRE

## CHARLES DUTREIX

LE REGRETTÉ DÉPUTÉ DE L'AUBE

## BOURG DE PESSAN

#### PENDANT LA RÉVOLUTION

Pessan et la légende de ses Volontaires de 1793.

Pessau sietat au pé de quate coumes, Autant ancien que lou siegge de Roume, Se pot banta, dins sous petits oustaus, D'abe remplit de bets esprits la bilo d'Auch.

C'est par cette épigraphe que commence nue notice sur Pessan, par le docteur Filhol, de Grenade-sur-Garonne, publiée à Auch, en 1846 (Portes, imprimeur).

Ce bon docteur paraît ne pas vouloir s'inquiéter outre mesure de la vérité historique, et il prévient charitablement ses lecteurs qu'il ne reste que quelques documents traditionnels recueillis de la bonche des anciens, car les autres monuments ont disparu. C'est sur ce terrain mouvant qu'il bâtit sa chronique, et il s'en exense avec une bonhomie pleine de désinvolture amprès de « l'ami lecteur ». Et le voilà, s'enfonçant dans la unit des temps, certain de ne pas être contredit, retraçant l'histoire de Pessan jusqu'à la fin du siècle dernier.

L'opuscule n'est pas bien long, une vingtaine de pages environ, je n'ai pas l'intention cependant de le snivre pas à pas et de l'analyser particulièrement. Après avoir donné quelques renseignements topographiques sur ce village si pittoresquement situé, j'essaierai, par la suite, d'esquisser quelques traits de sa vie

municipale pendant la période révolutionnaire.

Qu'on ne s'y trompe pas, ce modeste bourg eut, pendant cette époque agitée de tristesse et de grandeur, tout comme les grandes villes, ses jours d'enthousiasme et d'abattement. Comme nu écho très atténué de la capitale, il eut ses journées, ses levées de conscrits, les angoisses de la patrie en danger, ses cloches vendues pour la fonte des canons, ses prêtres constitutionnels et réfractaires, sa disette de grains, ses attroupements dans la rue, précurseurs de l'émeute, son temple de la Raison, ses atcliers de charité, enfin ses émigrés, ses suspects et ses reclus. Autant de chapitres intéressants de son histoire locale et révolutionnaire.

Pour aujourd'hui, je vais me contenter de relater ce qui a trait aux prétendus volontaires de 1793, attribués à la commune de Pessan; question pleine d'intérêt pour ses habitants dont le patriotisme semble grandi par la légende; question qui a fait couler déjà beaucoup d'encre, digue de piquer la curiosité des chercheurs, au bon sens du mot, soucieux de la vérité puisée aux meilleures sources.

Pessan est un village du ci-devant comté d'Astarac, à une lieue-est de la ville d'Auch, sur la route de Lombez. Pessan fut dans l'origine un fort, bâti sur la rive droite de la rivière de l'Arçon, sur le premier échelon du coteau; bâtiment oblong ayant une tour à chacune de ses extrémités, liées par des murailles très hautes, défendues par des fossés larges et profonds, pleins d'eau du côté du village.

A quelle époque remonte la fondation de ce fort? C'est

difficile à déterminer; il paraît certain cependant que les Romains l'ont occupé.

Le village semble de date plus récente que le fort. Sa population s'était réunie petit à petit près de ce dernier. Il fallut la mettre à l'abri d'un coup de main de la part de l'ennemi et la garantir en conséquence.

Le fort et toutes ses dépendances furent concédés à des religieux Bénédictins, qui vinrent en France vers la fin du vu° siècle, disent les chroniques, sous la conduite de saint Maur. Ils furent les premiers moines de l'Occident et devinrent très nombreux, entreprenant de grandes opérations agricoles qui furent l'origine des biens immenses qu'ils possédaient il n'y a pas très longtemps.

« Pour construire l'église, les moines », nous apprend Filhol, « firent une tranchée aux murailles du fort de l'ouest à l'est, « laissant à gauche la tour principale de l'est, en partie démolie, « pour le clocher, et se logèrent à droite, où ils restèrent jusqu'à « l'époque de leur sécularisation (1750). » « Sur la route d'Auch, » ajoute-t-il, « à l'ouest du village, on trouve le hameau de « Lalanne, autrefois résidence des cagots ou capots. C'étaient les « descendants des lépreux; on les avait isolés par la rivière « de l'Arçon. Ils venaient à l'église le dimanche, mais ne « pouvaient dépasser le seuil de la porte. Là était un bénitier de « pierre qui leur était spécialement réservé. Repoussés de tous, « subissant les plus humiliants refus, depuis plusieurs siècles, ce « fut un nommé Guillanme Lalaune qui mit un terme à cette « déplorable situation vers 1740, en quittaut le toit de ses aïeux « et en allant habiter dans ce quartier maudit avec sa femme, « non sans avoir auparavant renversé le bénitier des cagots, qui « roula, à la faveur de la déclivité du terrain, jusques devant la « maison dite Sentous, où il était encore, il y a quelques aunées, « à côté de la porte d'entrée, servant d'abreuvoir à la volaille du « quartier. »

Je ne suivrai pas notre charmant conteur dans les chemins, les bameaux, l'ermitage et autres lieux qu'il décrit avec une verve toute gasconne, agrémentée de petites historiettes de circonstance. Cependant il me faut bien signaler ce qui suit au sujet des villégiatures de Pessan, ne serait-ce que pour justifier l'épigraphe.

La classe des bourgeois, tous les ans, au retour de l'été, allait habiter ses maisons de campagne, et lorsque l'automne amenait la cessation des affaires, les personnages que des emplois honorables retenaient à Auch venaient dans leurs châteaux goûter les plaisirs des champs. C'étaient les hommes d'esprit que la vieille épigraphe dit, en commençant, avoir émigré de Pessan à la ville d'Auch. M. Souquedanch se retirait à la Trouquette; M. Bonaire, à Bonaire; M. de Salleneuve, président des trésoriers de France, en son château de Salleneuve; M. de Barès, trésorier de France, à Bonnefont; M. de Gauran, en sa terre de Lartigole; M. d'Engrasac, avocat en Parlement, au château d'Engaston; M. Despiau, chanoine de la métropole, à Luxenbe; M. Duprat, au Tuco-d'Amaris, etc.

Par ailleurs, l'église de Pessan est une petite basilique assez curieuse à visiter et qui diffère notablement, par son architecture, des églises latines ordinaires du pays. Sa forme est rare et mérite

d'attirer l'attention du touriste et de l'archéologue.

Enfin la petite brochure de notre savant compatriote se termine par une assertion qui a piqué au plus haut point ma curiosité. Je la relate, sans omettre une virgule, de peur d'en atténuer la robuste assurance, et en même temps je rentre dans mon sujet autour duquel j'ai été obligé, je m'en excuse, de faire un peu l'école buissonnière:

La population de Pessan épronve nne diminution sensible dans les premières années de la Révolution. Tous les conscrits d'une même année furent embarqués sur le vaisseau Le Vengeur. (Il en reste un seul à l'hôpital de Rochefort, pour cause de maladie, dit un renvoi; on ne saurait être plus précis et plus renseigné.) Attaqué par trois vaisseaux anglais tout à la fois, il soutint le feu de l'ennemi et força un de ces vaisseaux à se retirer du combat. Aux prises avec les deux autres, la valeur supplée au nombre... Voyant sa mâture abattue, le vaisseau criblé de boulets, près de couler bas, l'équipage décharge la bordée de canons à fleur d'ean, monte sur le pont aux cris mille fois répétés de Vive la République! Vive la France! et la mer, enorgueillie d'un dépôt si glorieux, entr'ouvre ses vastes palais humides devenus le temple de l'Immortalité.

Et voilà! Il y a bien quelque exagération, à constater une diminution sensible de la population par le fait du départ de quelques conserits, oh! une douzaine à peine; mais s'il faut en croire le chroniqueur de Pessan, il est bien permis de trouver que le mauvais destin s'acharna particulièrement sur eux en les envoyant tons, sans exception, sur la flotte, ce qui serait suffisant déjà comme guigne, mais encore en les faisant tous embarquer sur le vaisseau Le Vengeur, le seul vaisseau français englouti après le combat du 13 prairial.

Mais ne chicanons pas pour l'instant, et attendons patiemment

de nonveaux renseignements.

En 1881, M. Cazes, professeur d'histoire au lycée d'Auch, publia une notice biographique consacrée à Villaret-Joyeuse, en vue d'un projet d'érection de sa statue sur une place d'Auch. On y lit ceci : « Beaucoup de marins du Vengeur étaient, paraît« il, des compatriotes de Villaret-Joyeuse, des paysans gascons », et l'auteur cite les quelques lignes empruntées à la notice sur le village de Pessan, par Filhol, et reproduites ci-dessus : « La population de Pessan », etc.

La fête de l'inauguration de la statue de Villaret-Joyense eut lieu le dimanche 21 juin 1885. La cérémonie commença à dix heures du matin, sous la présidence de M. de Boissy, préfet, ayant à ses côtés les autorités civiles et militaires. Plusieurs discours furent prononcés. Aujourd'hui, je ne veux parler que de celui de M. Campardon, président du Comité de souscription et d'organisation, et j'en détache le passage suivant. Après avoir retracé l'épisode du Vengeur, d'après la notice de M. Cazes, publiée en vue de l'œuvre, il fait allusion aux conscrits de Pessan et ajoute : « Le plus ardent désir du Comité eût été « d'inscrire le nom de ces braves sur ce socle de pierre... Malhen-« reusement aucun document historique n'a pu nous les faire « connaître. »

Plus tard, en 1892, M. P. Bénétrix, très documenté sur les hommes et les choses de la Révolution, fit à notre Société une communication intéressante sur ce sujet, qu'on trouvera dans le tome I<sup>er</sup>, page 25. Il eut la curiosité de rechercher ce qu'il